CLAVICORNES DU MUSÉE DU CONGO

PAR

A. GROUVELLE

DEUXIÈME MÉMOIRE

NITIDULIDAE.

Cillaeopsis Maynei n. sp.

Elongatissima, subparallela, vix convexa, nitidula, alutacea, tenuissime flavo-cinereo pubescens, dilute picea, elytrorum apice subinfuscata. Caput dense punctatum; temporibus minutis, angulis posticis acutis. Prothorax transversus, parallelus, quam caput minus dense punctatus; angulis omnibus, praecipue anticis rotundatis; lateribus tenuiter marginatis. Scutellum subtriangulare, subdense punctatum. Elytra basi utrinque subsinuata, humeris breviter rotundata, parallela, circiter 1 et $^1/_3$ longiora quam simul latiora, apice truncata, tenuiter striato-punctata; intervallis latis, planis, unilineato-punctulatis. Long. 4.7 mill.

Subparallèle, environ cinq fois plus long que large, subdéprimé, un peu brillant, alutacé, couvert d'une pubescence flave cendrée, très fine, très courte, peu visible, brun un peu rougeâtre clair, légèrement plus foncé sur la tête, le prothorax et l'extrémité des élytres; antennes et pattes plus claires. Massue des antennes compacte, environ une fois et demie plus longue que large. Tête un peu plus de deux fois plus large que longue, tronquée au bord antérieur, couverte d'une ponctuation serrée, relativement forte,

lisse sur l'épistome, marquée d'un point enfoncé vers la base de chaque antenne. Prothorax parallèle, finement alutacé, environ une fois et demie plus large que long, couvert d'une ponctuation peu serrée, un peu allongée; angles antérieurs assez largement arrondis, postérieurs faiblement; côtés et extrémités de la base étroitement rebordés. Ecusson subtriangulaire, plus large que long, presque densément pointillé. Elytres séparément subsinués à la base, brièvement arrondis aux épaules, parallèles, tronqués au sommet, environ une fois et un tiers plus longs que larges ensemble, finement ponctués-striés; intervalles très larges par rapport aux stries, plans, chacun avec une ligne de points peu serrés; points de l'intervalle sutural peu rapprochés; stries, surtout stries externes, effacées près du sommet; marges latérales très fortement infléchies, étroitement rebordées, confusément ponctuées. Segments apparents de l'abdomen, peu densément pointillés; 1er et 2e bordés au sommet par une étroite marge lisse; pygidium un peu plus long que large, subacuminé à l'extrémité.

Congo da Lemba (R. Mayné). — Musée du Congo et collection A. Grouvelle : 2 exemplaires.

Meligethes curtulus n. sp.

Breviter oblongus, convexus, nitidus, tenue griseo-pubescens, ater; antennis pedibusque fusco-rufis. Caput transversum, antice subtruncatum, crebre punctulatum. Prothorax antice angustatus, lateribus antice arcuatus, postice rectus, antrorsum modice attenuatus, basi fere duplo latior quam longior, dense et quam caput tenuius punctulatus; margine antico vix emarginato; angulis anticis fere rotundatis; lateribus tenuissime marginatis; angulis posticis rectis; basi medio arcuata, utrinque sat late sinuata, ad extremitates truncata. Scutellum transversissimum, apice subangulosum. Elytra basi quam prothorax haud latiora, lateribus arcuata, apice latissime separatim rotundata, paulo breviora quam simul in maxima latudine latiora, in disco quam prothorax paulo validius et sparsius punctulata; punctis ad latera apicemque attenuatis. Tibiae anticae triangulares, apice tribus denticulis armatae. Striae marginales posticarum coxarum paulo ante apicem arcuatim inflexae. Long. 1.2 mill.

Oblong, environ une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une pubescence gris sombre, fine,

peu visible; brillant, noir; antennes et pattes plus ou moins sombres. Tête transversale, subdéprimée sur le front, subtronquée au bord antérieur, très densément pointillée; côtés convergents en avant des yeux, ceux-ci saillants, échancrant nettement les marges latérales du front. Prothorax rétréci en avant, environ deux fois plus large à la base que long, couvert d'une ponctuation serrée, plus fine que celle de la tête; bord antérieur à peine échancré; angles antérieurs presque arrondis; côtés arqués dans la partie antérieure, subrectilignes, un peu convergents en avant dans la majeure partie de la longueur, rebordés sur toute la longueur par une très étroite marge; angles postérieurs droits lorsqu'ils sont vus de dessus, un peu obtus lorsqu'ils sont vus de face; base arquée au milieu, assez longuement sinuée de chaque côté, puis tronquée vers les extrémités. Ecusson très transversal, subanguleux au sommet. Elytres aussi larges à la base que la base du prothorax, continuant presque la courbure de ce dernier, arqués sur les côtés, à peine élargis, présentant leur plus grande largeur vers le premier quart de la longueur à partir de la base, très largement et séparément arrondis au sommet, un peu moins longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, couverts d'une ponctuation un peu plus forte et un peu plus éparse sur le disque que celle du prothorax, atténuée vers les côtés et vers le sommet; calus huméraux faiblement marqués; marges latérales et surtout marges apicales finement rebordées; stries suturales à peine indiquées vers la base. Tibias triangulaires, finement crénelés et armés à l'extrémité de trois dents inégales, peu saillantes. Stries marginales des hanches intermédiaires faiblement arquées, s'écartant de la hanche en formant un angle très obtus, rejoignant l'épisterne un peu avant son contact avec la hanche; stries marginales des hanches postérieures infléchies en arc un peu avant l'extrémité de la hanche.

Congo da Lemba (R. Mayné). — Collections du Musée du Congo et A. Grouvelle : 2 exemplaires.

Meligethes (Acanthogethes) rufulus n. sp.

Breviter oblongus, convexus, nitidus, glaber, rufo-piceus; antennis, prothorasis lateribus, elytrorum apice pedibusque dilutioribus. Caput transver-

sum, antice truncatum, dense punctulatum. Prothorax antice angustatus, lateribus antice arcuatus, postice rectus, antrorsum attenuatus, basi circiter 2 et $^{1}_{2}$ latior quam longior, quam caput validius et minus dense punctatus; margine antico utrinque subsinuato, extremitatibus marginato; angulis anticis fere rotundatis; lateribus substricte marginatis; angulis posticis acutis; basi medio truncato-producta, utrinque sat breviter sinuata, extremitates versus subtruncata. Scutellum transversum, apice late rotundatum, alutaceum. Elytra basi quam prothorax haud latiora, lateribus arcuata, apice subtruncata, vix breviora quam simul in maxima latudine latiora, vix perspicue alutacea, quam prothorax ad basin validius punctata, punctis apicem versus attenuatis. Tibiae anticae extus tenuiter denticulatae, apice quatuor denticulis latioribus et paulo longioribus armatae : 2° denticulo longiore, 2°-4° paulatim brevioribus. Striae marginales coxarum posticarum paulo ante apicem inflexae. Long. 1.5 millimètres.

Oblong, environ une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, brillant, glabre, brun rougeâtre; antennes, marges latérales du prothorax, extémité des élytres et pattes plus claires. Tête transversale, faiblement convexe sur le front, tronquée au bord antérieur, très densément pointillée ; côtés fortement sinués en avant de la base des antennes, à peine échancrés par les yeux, ceux-ci modérément saillants. Prothorax fortement rétréci en avant; environ deux fois et demie plus large à la base que long, couvert d'une ponctuation plus forte et plus espacée que celle de la tête, laissant une étroite marge lisse vers les extrémités de la base, bord antérieur subtronqué, légèrement sinué et rebordé vers les extrémités; angles antérieurs arrondis; côtés arqués dans la partie antérieure, subrectilignes, convergents en avant dans la majeure partie de la longueur, rebordés, sur toute la longueur, par une étroite marge; angles postérieurs un peu aigus lorsqu'ils sont vus de dessus, obtus lorsqu'ils sont vus de face; base saillante en arrière et tronquée devant l'écusson, assez fortement sinuée de chaque côté, puis subtronquée, très finement et à peine visiblement rebordée devant le calus huméral de l'élytre. Écusson transversal, très finement alutacé, arrondi au sommet. Élytres aussi larges à la base que le prothorax, arrondis sur les côtés, mais ne continuant pas la courbure des côtés du prothorax, un peu élargis, présentant leur plus grande largeur près de la base, atténués vers le sommet, peu largement arrondis aux angles posté-

rieurs, subtronqués à l'extrémité, à peine aussi longs que larges dans leur plus grande largeur, convexes d'une ponctuation plus forte à la base que celle du prothorax, s'atténuant fortement vers le sommet; calus huméraux marqués; marges latérales très étroitement rebordées; suture finement rebordée. Tibias antérieurs médiocrement larges; marges externes finement et un peu irrégulièrement denticulées, armées vers l'extrémité de quatre dents plus larges, peu accentuées, la 2e plus marquée, les suivantes progressivement moins longues. Stries marginales des hanches intermédiaires sinuées dans la partie basilaire; stries marginales des hanches postérieures s'écartant anguleusement de la hanche près de son extrémité.

Congo da Lemba (R. Mayné). — Collection du Musée du Congo : 1 exemplaire.

COLYDIIDAE.

Apistus africanus n. sp.

Ovatus, antice angustatus, convexus, opacus, setis brevibus, erectis, flavo-cinereis vestitus, brunneo-niger; antennis pedibusque fusco-piceis. Antennae incrassatae; 2° articulo ad angulum internum primi inserto. Caput sine oculis subquadatum; disco in longitudinem trisulcato, utrinque ad antennae basin valde reflexo-elevato; margine antico arcuato; temporibus nullis; oculis retrorsum prominulis, subconicis. Prothorax basin versus parum angustatus, lateribus subrectus, circiter 1 et $^1/_2$ latior quam longior, utrinque in longitudinem, tribus carinis elevatis et hebetatis plus minusve flexuosis instructus; carinis internis sulco laevi, bimpresso separatis, antice depressis et valde lineato-punctatis, postice parum dilatatis et usque basem valde sulcatis; intermediis minus hebetatis, valde flexuosis; externis irregulariter elevatis, valde flexuosis, juxta basin magis indicatis; margine antico medio antrorsum rotundato-producto, ad extremitates transversim truncato; angulis anticis posticisque subrectis; basi arcuata, ad extremitates breviter emarginata. Elytra basi quam prothorax latiora, ovata, apice conjunctim brevissime rotundata, 1 et $^1/_3$ longiora quam simul latiora; lineato-granosa; intervallis sublatis, vix undulatis; granis ad latera majoribus. Long. 2.7 mill.

Ovale, atténué en avant, environ deux fois et un tiers plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, opaque, garni de

soies flaves cendrées, courtes, dressées; noir un peu brunâtre; antennes et pattes brun de poix. Antennes épaisses, atteignant presque la base du prothorax; 2e article inséré au côté interne du bord antérieur du 1er article; articles 2e à 9e progressivement un peu moins épais, 3e subcarré, 4e à 9e transversaux, 10e un peu plus épais que 9e, très légèrement tronconique, tronqué à l'extrémité, subcarré. Tête subrectangulaire, un peu plus longue que large sous les yeux, faiblement arrondie en avant, fortement relevée de chaque côté vers la base de l'antenne, longitudinalement convexe sur le front, marquée sur le front d'un court sillon longitudinal, atteignant la dépression antérieure, et en avant, de chaque côté, d'un sillon arqué, limitant le côté interne de l'élévation de la marge latérale à la base de l'antenne et rejoignant le bord antérieur; yeux saillants, subconiques, leur bord postérieur subtransversal, quelques petits poils jaunes à leur extrémité. Prothorax très faiblement arrondi sur les côtés, subparallèle, à peine rétréci à la base, environ une fois et demie plus large que long dans sa plus grande longueur; bord antérieur arrondi en avant dans le milieu, brièvement et transversalement tronqué aux extrémités; tous les angles presque droits; bords latéraux très irrégulièrement et faiblement crénelés; base arrondie en arrière dans le milieu, assez fortement sinuée aux extrémités. Disque coupé dans la longueur par un fort sillon lisse, nettement limité sur les côtés, atteignant presque le sommet, fortement impressionné au milieu, s'élargissant à la base, alors subimpressionné et présentant contre la base une courte carène longitudinale; de chaque côté de ce sillon, deux carènes flexueuses; la première contiguë au sillon, largement émoussée, sillonnée dans la partie antérieure, se divisant en deux branches dans la partie basilaire et enfermant une impression profonde, très allongée; la deuxième plus flexueuse, près de la première, à peine émoussée, un peu plus fortement dans la partie basilaire; marges latérales, entre la deuxième carène et le bord latéral, marquées d'impressions contiguës, profondes et irrégulières. Écusson petit, oblong, convexe, enfoncé. Élytres plus larges à la base que le prothorax, tronqués à la base, brièvement arrondis aux épaules, arqués sur les côtés, à peine élargis, atténués dans la partie apicale et brièvement arrondis ensemble au sommet, environ une

fois et un tiers plus long que large dans la plus grande largeur, chargés de lignes de granulations séparées par des intervalles transversalement subondulés.

Tuevo (R. Mayné). — Musée du Congo : 1 exemplaire.

Xuthia granosa n. sp.

X. sicanae Pasc., X. parallelae. Sharp et X. rufipedis Kolbe similis sed caput occipite dense punctatum, inter antennarum bases transversim subsulcatum et utrinque valde impressum; marginibus lateralibus carinato-elevatis; margine antico medio convexo. Prothorax in longitudinem septies carinatus, quatuor carinis externis integris, elevatis, parum divergentibus; duabus intermediis, apicalibus, brevibus, modice elevatis; mediana iutegra parum indicata. Elytra similia illis X. sicanae. Long. 3,5 mill.

Très voisin des *X. sicana* Pasc., *parallela* Sharp, *rufipes* Kolbe, remarquable par sa tête relevée en fine carène aux bords latéraux, fortement biimpressionnée et transversalement subsillonnée entre les bases des antennes, densément ponctuée sur l'occiput, légèrement relevée à la base du front et moins fortement ponctuée sur celui-ci que sur l'occiput, relevée en lobe convexe, presque lisse, sur le milieu de la marge antérieure, en avant du sillon interantennaire. Prothorax orné de 7 carènes : les 4 extermes, entières, élevées, légèrement divergentes vers l'avant, les deux intermédiaires placées contre le bord antérieur, courtes, moins élevées, l'intermédiaire très peu marquée, entière; bord antérieur rebordé par un bourrelet peu élevé; intervalles entre les carènes et les bords latéraux couverts de granulations déprimées, très serrées. Élytres semblables à ceux de *X. sicana* et des espèces voisines.

Congo da Lemba (R. Mayné). — Musée du Congo : 3 exemplaires.

Aprostoma simplex n. sp.

Facies *Aprostomarum*, sed caput haud sulcatum, vel impressum, vel carinatum. Prothorax basin versus angustatus, magis quater longior quam autice latior; disco in longitudinem, in maxima parte, tenuiter striato; basi latissime marginata. Scutellum elongata-oblongum, convexum. Elytra circiter

8 longiora quam simul latiora, apice conjunctim emarginata et separatim rotundata; striis suturalibus antice nullis, postice magis indicatis; intervallis suturalibus apicem versus margis elevatis; in disco singuli elytri postice duabus carinis valde obtusis : 1ª apicem attingente, 2ª ante apicem evanescente; intervallo inter carinam saturalem et 1ᵃᵐ dorsalem breviter carinato. Long. 15 mill.

Aspect ordinaire des *Aprostoma*, mais pas de sillon, d'impression ou de carène sur la tête. Antennes suballongées; 3ᵐᵉ article environ deux fois plus long que large. Tête à convexité longitudinale plus accentuée que la convexité transversale, à peine visiblement pointillée, tronquée au bord antérieur; yeux échancrant fortement les marges latérales du front. Prothorax rétréci vers la base, plus de quatre fois plus large que long en avant, très largement rebordé à la base, coupé dans la longueur par une strie en général à peine marquée. Ecusson petit, allongé oblong, convexe. Élytres au moins huit fois plus longs que larges ensemble, échancrés ensemble au sommet, sur la suture, puis arrondis séparément; stries suturales effacées à la base, progressivement plus marquées vers le sommet, intervalles suturaux progressivement plus relevés; partie postérieure du disque de chaque élytre ornée de deux carènes discoïdiales, obtuses, l'interne atteignant seule l'extrémité de l'élytre et déterminant avec la carène suturale un intervalle brièvement caréné à l'extrémité; suture légèrement enfoncée dans la partie basilaire.

Congo belge; Mawambi-Ukaika : Musée du Congo : 1 exemplaire.

Machlotes angustatus n. sp.

Elongatus, subparallelus, convexus, opacus, nigricans, tenuissime pubescens; antennis pedibusque fusco-rufis. Antennae breves; incrassatae; ultimo articulo quam procedente angustiore et breviore. Caput transversum; fronte depressa, utrinque late vix impressa. Prothorax basin versus angustatus, subtrapeziformis, longior quam latior, granosus; lateribus ante medium dentatis; disco in longitudenem sexies carinato : carinis internis et intermedi's valde hebetato-depressis, sat regulariter separatis, carinis externis minus latis, inter angulum posticum et carinae intermediae partem basilarem extendente; carinis internis paulo ante basin interruptis. Elytra subparallela,

circiter 3 et 1/2 langiora quam simul latiora ; singulo elytro septem carinis ornato : 1ª suturali, modice elevata ; 2ª et 3ª discoidalibus, magis elevetis, 2ª integra, 3ª paulo abbreviata ; 4ª humerali et 5ª subhumerali, minus elevata, apice cum 2ª junctis ; 6ª laterali, subintegra ; 7ª marginali, minima ; carinis pilis brevissimis, lineato-dispositis ornatis. Corpus subtus plus minusve valde punctatum, ex parte pilis aureis, brevibus, stratis ornatum. Long. 3.7 mill.

Subparallèle, presque quatre fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, opaque, très finement et très brièvement pubescent ; antennes et pattes brun rougeâtre. Antennes très courtes, assez épaisses ; 2e article très transversal ; 1er article de la massue moins de deux fois plus large que les précédents, deuxième plus court et plus étroit que le premier. Tête environ deux fois plus large que longue, subtronquée en avant, couverte de petites granulations ; déprimée sur le front, largement et très superficiellement marquée de chaque côté entre les yeux, d'une impression terminée, en dedans, par un bord longitudinal ; strie interantennaire arquée en avant, très accentuée aux extrémités ; yeux assez saillants, à facettes moyennes. Prothorax rétréci à la base, subtrapézoïdal, nettement plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert de granulations serrées, un peu plus fortes que celles du front ; bord antérieur assez fortement saillant en avant dans le milieu, brièvement sinué, échancré aux extrémités ; angles antérieurs saillants en avant, fortement émoussés ; bords latéraux très faiblement arqués dans la partie antérieure, puis rectilignes, convergents vers l'arrière, très faiblement crénelés, armés, un peu avant le milieu de la longueur, d'un denticule transversalement un peu épais, saillant en dehors ; base arquée en arrière, fortement sinuée-échancrée aux extrémités ; sur le disque, six carènes longitudinales : les deux internes rapprochées, fortement émoussées, interrompues un peu avant la base ; les deux intermédiaires encore plus largement émoussées, plus déprimées dans la partie basilaire, séparées des internes par un intervalle moins large qu'elles ; les deux externes, beaucoup moins larges que les autres, s'étendant entre l'angle antérieur et le bord externe de la partie basilaire de la carène intermédiaire correspondante. Ecusson oblong, enfoncé. Elytres plus larges à la base que la base du prothorax, sinués séparément à la base, saillante en avant, aux extré-

mités en lobe arrondi, très faiblement sinués en dehors à la base de ce lobe, parallèles, brièvement arrondis ensemble au sommet, environ trois fois et demie plus longs que larges ensemble; chacun avec sept carènes longitudinales granuleuses : la 1re suturale, entière, peu marquée; la 2e discoïdale, entière, bien marquée; la 3e discoïdale, un peu moins marquée, atteignant presque le sommet; la 4e humérale, encore moins accentuée, atteignant le bord apical à l'extrémité de la 2e; la 5e subhumérale et la 6e latérale assez rapprochées, encore moins accentuées, se réunissant à la 4e sur le bord latéral; la 7e marginale, peu accentuée. Dessous du corps à ponctuation grosse et serrée sur le prosternum, garni de petites soies jaune doré sur le métasternum et les sternites.

Congo da Lemba (R. Mayné). — Musée du Congo : 1 exemplaire.

CUCUJIDAE.

Laemophloeus nebulosus n. sp.

Oblongus, sat latus, plus minusve depressus, nitidus, glaber; capite, prothorace antennisque dilute rufo-testaceis, elytris pedibusque dilute testaceis, illis macula subinfuscata, parum obliqua, sat elongata, ab apice quam a basi proxima notatis. Antennae sat valde elongatae; 1° articulo elongato, 2° quam 3° breviore, clava laxata, parum incrassata, articulo ultimo 2 et 1/2 longiore quam latiore. Caput transversum, depressum, tenuissime alutaceum, dense punctulatum; margine antico ante mandibulas tri-sinuato; lateribus oculis haud emarginatis, ad apicem convergentibus, marginatis. Prothorax transversus, antice quam postice paulo latior, subtiliter parceque punctulatus intrinque in longitudinem stria basin versus evanescente instructus; angulis anticis obtusis, lateribus praecipue antice rotundatis, subundulatis; angulis posticis rotundatis; basi retrorsum modice arcuata, ad extremitates sicut lateribus tenuiter marginata. Scutellum latum, subpentagonale, apice rotundatum. Elytra humeris breviter rotundata, lateribus arcuata, vix ampliata, apice separatim latissime arcuata, confuse et plus minusve parce punctulata, abdominis ultima segmenta haud obtegentia, 1 et 1/5 longiora quam simul latiora. Long. 3.2 millimètres.

Oblong, subparallèle, presque trois fois plus long que large dans sa plus grande largeur, plus ou moins déprimé, brillant, glabre;

tête, prothorax et antennes roux tertacé clair, élytres et pattes testacé clair; chaque élytre marquée d'une tache légèrement noirâtre, allongée, un peu oblique, plus éloignée de la base que du sommet, se prolongeant étroitement contre la suture vers l'écusson. Antennes allongées; 1er article plus de deux fois plus long que large, 2e suballongé, plus court que 3e, 3e à 11e tous plus ou moins allongés, 9e à 11e formant une massue peu marquée, lâche, dont le dernier article environ deux fois et demie plus long que large est subclaviforme et arrondi à l'extrémité. Tête environ deux plus large que longue, à peine visiblement alutacée, couverte d'une ponctuation fine, presque dense; bord antérieur entre les bases des antennes, d'abord très obliquement tronqué, puis profondément sinué en face de chaque mandibule et moins fortement sinué au milieu; angles formés par le sinus médian et les sinus latéraux émoussés; bords latéraux droits, convergents en avant, sinués vers le bas de l'orbite de l'œil, ensuite arqués, rétrécis vers l'arrière, bordés par une strie qui vient se réunir à la strie transversale du sommet de l'occiput. Prothorax un peu plus étroit à la base qu'au sommet, arrondi et irrégulièrement et peu sensiblement ondulé sur les côtés, en angle obtus aux angles antérieurs, largement arrondi aux angles postérieurs, présentant sa plus grande largeur en avant du milieu, plus de deux fois plus large dans sa plus grande largeur que long; ponctuation très fine, irrégulièrement espacée; de chaque côté du disque une strie longitudinale s'arrêtant avant la base et se recourbant brièvement en avant contre le bord antérieur; base arquée en arrière, finement rebordée aux extrémités, comme les bords latéraux. Écusson transversal, subpentagonal, assez largement arrondi au sommet, brièvement échancré de chaque côté contre les angles latéraux, à peine visiblement pointillé. Élytres un peu obliquement tronqués à la base, brièvement arrondis aux épaules, arqués sur les côtés, faiblement élargis, très largement et séparément subtronqués au sommet, environ une fois et un sixième plus longs que larges dans leur plus grande largeur, couverts d'une ponctuation irrégulièrement fine et espacée, entremêlée de quelques vestiges de stries; stries suturales brièvement marquées à la base. Extrémité de l'abdomen plus ou moins visible suivant son état de distension. Hanches antérieures très

écartées; leur cavité cotyloïde étroitement formée; hanches intermédiaires espacées comme les antérieures; hanches postérieures un peu moins écartées. Métasternum se développant dans le plan du prosternum et du mésosternum. Fémurs larges subdéprimés.

Congo da Lemba (R. Mayné). — Collection du Musée du Congo et H. Grouvelle : 2 exemplaires.

Silvanus amabilis n. sp.

Ovato-elongatissimus, antice angustatus, convexus, vix perspicue pubescens, capite prothoraceque opacus, elytris nitidulus, dilute ferrugineus. Antennae graciles, modice elongatae; articulis 4°-11° plus minusve subtransversis vel subquadratis. Caput subtriangulare, antice truncatum, subdense punctulatum; temporibus brevissimis; angulis posticis acutis. Prothorax vix longior quam in maxima latudine latior, ad angulos anticos quam caput paulo latior; basin versus angustatus; lateribus bisinuatis, tenuiter crenulatis; angulis anticis acutis transversim dentatis, posticis valde obtusis; basi retrorsum arcuata. Scutellum subpentagonale, transversissimum. Elytra oblonga, humeris rotundata, lateribus arcuata, ad longitudinis secundum trientem vix magis ampliata, apice breviter conjunctim rotundata, circiter 2 et 1/2 longiora quam simul in maxima latudine latiora, dense striato-punctata. Long. 2 mill.

Ovale, atténué en avant, environ trois fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, opaque sur la tête et le prothorax, un peu brillant sur les élytres, à peine visiblement pubescent, ferrugineux clair. Antennes atteignant la base du prothorax; 1er article épais, le 2e un peu moins épais, tous deux suballongés, 3e environ une fois et demie plus long que large, à peine plus long que le 2e, 4e et 5e un peu allongés, un peu plus courts que le 3e, 6e et 7e subcarrés, 8e subtransversal, 9e à 11e formant une massue oblongue, moins de trois fois plus longue que large, dont les deux premiers articles sont transversaux et dont le dernier est subarrondi à l'extrémité. Tête subtriangulaire, un peu moins longue que large au niveau des yeux; bords latéraux droits, sauf à la base des yeux, convergents en avant, devenant plus convergents en avant du bord antérieur des yeux, puis presque parallèles; bord antérieur tronqué; tempes très petites; angles postérieurs aigus; front un peu convexe, presque densément pointillé;

prothorax un peu plus large au niveau des angles antérieurs que la tête, ceux-ci en forme de dent marquée, saillants transversalement; côtés bisinués, finement crénelés, convergents vers la base; non rebordés; angles postérieurs fortement obtus; base arquée en arrière; longueur un peu plus grande que la largeur au niveau des angles antérieurs; disque finement chagriné, marqué de deux impressions longitudinales très obsolètes; écusson pentagonal, largement obtus au sommet, environ deux fois plus large que long. Élytres plus larges à la base que la base du prothorax, bien arrondis aux épaules, arqués sur les côtés, à peine élargis, présentant leur plus grande largeur vers le dernier tiers de la longueur, brièvement arrondis ensemble au sommet, environ deux fois et un quart plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, densément ponctués, striés. Marges latérales assez étroitement rebordées. Troisième article des tarses tronqué obliquement à l'extrémité, avant-dernier inséré à la partie supérieure de la troncature.

Congo da Lemba (R. Mayné). — Musée du Congo : 1 exemplaire.